Informations de base

2023/2832(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur le cas de Gubad Ibadoghlu, emprisonné en Azerbaïdjan **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Azerbaïdjan	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
13/09/2023	Débat en plénière		
14/09/2023	Décision du Parlement	T9-0323/2023	Résumé
14/09/2023	Résultat du vote au parlement		
14/09/2023	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2023/2832(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0369/2023	11/09/2023	
Proposition de résolution		B9-0370/2023	11/09/2023	
Proposition de résolution		B9-0371/2023	11/09/2023	
Proposition de résolution		B9-0373/2023	11/09/2023	
Proposition de résolution		B9-0374/2023	11/09/2023	
Proposition de résolution		B9-0376/2023	11/09/2023	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0323/2023	14/09/2023	Résumé

Résolution sur le cas de Gubad Ibadoghlu, emprisonné en Azerbaïdjan

2023/2832(RSP) - 14/09/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen par 539 voix pour, 6 contre et 24 abstentions, une résolution sur le cas du Dr Gubad Ibadoghlu, emprisonné en Azerbaïdjan.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR, The Left et députés.

Le Dr Gubad Ibadoghlu, économiste politique renommé et éminente figure de l'opposition, a été brutalement agressé et arbitrairement détenu le 23 juillet 2023. Il est toujours en prison sur la base d'accusations douteuses, avec des contacts limités avec sa famille et son avocat, et apparemment soumis à des traitements inhumains. Il risque jusqu'à 12 ans d'emprisonnement pour des accusations forgées de toutes pièces et souffre de graves problèmes de santé.

Le Parlement a demandé la libération immédiate et inconditionnelle de Gubad Ibadoghlu, en insistant pour que son accès immédiat à un traitement médical adéquat et à des médicaments soit garanti. Il a demandé une enquête indépendante sur les mauvais traitements infligés à Gubad Ibadoghlu et sur les violations de son droit à une procédure régulière.

Les autorités azerbaïdjanaises sont invitées à :

- libérer tous les prisonniers politiques, les journalistes indépendants et les défenseurs des droits de l'homme, à abandonner toutes les accusations motivées par des considérations politiques à leur encontre et à mettre fin à la répression extraterritoriale.

- protéger les droits de l'homme de ses citoyens et garantir un environnement libre et sûr pour l'exercice pacifique des droits à la liberté d'expression, de réunion et d'association.

Le Parlement a demandé au VP/HR, au SEAE et aux États membres de condamner les graves violations des droits de l'homme et les atteintes à la démocratie en Azerbaïdjan, et de soulever des cas tels que celui de Gubad Ibadoghlu dans toutes les réunions bilatérales et lors des négociations pour un futur accord de partenariat, dont la signature devrait être conditionnée à la libération de tous les prisonniers politiques. Le Parlement a également appelé à des sanctions de l'UE, dans le cadre du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme, à l'encontre des responsables azerbaïdjanais qui ont commis de graves violations des droits de l'homme.